Amiens, le 1er octobre 2026

Garde d'enfants et retour à l'emploi : **les 10 ans du label AVIP célébrés**

Trouver un emploi, suivre une formation ou se rendre à un entretien lorsque l'on n'a pas de solution pour faire garder son enfant peut vite devenir un véritable parcours du combattant. Pour lever ce frein au retour à l'emploi, et pour apporter une réponse concrète à cette difficulté, **une démarche partenariale a été initiée depuis 10 ans par la Caf de la Somme, le Conseil départemental de la Somme, la MSA Picardie et France Travail.** *Né et mis en place dans la Somme*, le dispositif AVIP (À Vocation d'Insertion Professionnelle) facilite l'accès à un mode de garde pour les enfants de moins de 3 ans dont les parents sont engagés dans une démarche de recherche d'emploi. Réservant dans un premier temps des places en crèches dans les établissements labellisés, le dispositif a évolué et a été étendu aux assistants maternels agréés à partir de 2022.

Un évènement pour *valoriser dix ans d'action commune du dispositif* dans la Somme

Aujourd'hui, avec 21 crèches labellisées AVIP et 145 places concernées dans la Somme, le dispositif poursuit son développement avec 92 assistants maternels déjà labellisés dans le département (233 places au total), renforçant ainsi les solutions proposées aux familles.
Cet évènement sera l'occasion de valoriser le dispositif AVIP, son déploiement dans la Somme et de célébrer ses 10 ans d'existence, désormais à l'échelle nationale.

La Caf de la Somme, le Conseil départemental de la Somme, la MSA Picardie, France Travail et l'association AGENA vous convient :

Le mardi 6 octobre 2026 à 17 h

Noriap - 22, Boulevard Michel Strogoff, 80440 Boves

en présence notamment de :

- **Christelle Hiver,** Présidente du Conseil départemental de la Somme
- **Philippe Lefebvre,** Président du Conseil d'administration de la Caf de la Somme, **Marc Le Floch,** Directeur de la Caf de la Somme
- **Christophe Lemoine,** Président de la MSA Picardie, **Pierre Orveillon,** Directeur adjoint en charge de l'action Sanitaire et Sociale de la MSA Picardie
- **Benoît Petit,** Directeur départemental Somme de France Travail
- **Éric Fauconnet,** Président de Noriap et Président de l'association AGENA

À cette occasion, cinq crèches du département se verront remettre le label AVIP et sept assistantes maternelles recevront un diplôme mettant en lumière leur engagement à travers le dispositif AVIP dans la Somme

Seront mis à l'honneur : Multi-Accueil Indigô, à Abbeville ; Les Frimousses, à Poix-de-Picardie ; Les Pipious, à Chaulnes ; Mozaïk, à Airaines et Pain d'Épice, à Amiens.

Lever le frein de la garde d'enfants pour retrouver le chemin de l'emploi

Les structures AVIP proposent une solution d'accueil aux parents engagés dans une démarche d'insertion professionnelle, afin de leur permettre de rechercher un emploi, suivre une formation, effectuer des démarches ou reprendre une activité professionnelle.
Le dispositif s'adresse notamment aux publics suivis par France Travail et par le Département dans le cadre de l'accompagnement des allocataires du RSA. Les partenaires financeurs (Caf de la Somme, Département de la Somme et MSA Picardie) soutiennent le développement de cette offre, tandis que les professionnels de l'insertion et de l'accompagnement orientent les familles vers les places disponibles.
Les crèches et assistantes maternelles AVIP répondent aux mêmes exigences de qualité et aux mêmes modalités tarifaires que les autres modes d'accueil, tout en proposant une réponse adaptée aux besoins des familles engagées dans un parcours d'insertion.

Un tremplin pour l'insertion des parents, un levier d'éveil et de socialisation pour l'enfant

L'accueil en crèche et le réseau des assistants maternels ne représentent pas uniquement une solution pour les parents. Ils constituent également un levier de développement pour les jeunes enfants à travers la socialisation, l'éveil, l'acquisition de l'autonomie, la découverte de la vie en collectivité et l'accès à un environnement éducatif de qualité. Le dispositif permet ainsi une réponse bénéfique à la fois aux familles, aux parents dans leur parcours d'insertion et aux enfants dans leur développement.

Une mobilisation collective au service des familles

Le dispositif repose sur une mobilisation coordonnée des acteurs de la petite enfance et de l'insertion. France Travail, le Département, la Caf de la Somme, la MSA Picardie et les professionnels de l'accueil du jeune enfant travaillent ensemble pour identifier les besoins, orienter les familles et faciliter l'accès aux solutions d'accueil. Depuis 2024, l'association AGENA assure la coordination des dispositifs AVIP dans la Somme, à la fois pour les crèches et les assistantes maternelles.
Elle fait le lien entre les structures d'accueil, les prescripteurs et les familles, accompagne les professionnels dans la démarche de labellisation et contribue au suivi des parcours. Cette coordination permet d'apporter une réponse au plus près des situations vécues par les parents et des réalités du territoire. Avec ces nouvelles labellisations, les partenaires réaffirment leur volonté de poursuivre le développement de solutions permettant de lever le frein de la garde d'enfants et de faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation.

Contacts

Caf de la Somme

Maryline Boschat, Chargée de communication
numéro de téléphone : 07 78 99 57 48
adresse mail : maryline.boschat@caf80.caf.fr

Conseil départemental de la Somme

Éloïse Devred, Responsable du pôle relations presse
numéro de téléphone : 06 11 46 81 18
adresse mail : edevred@somme.fr

MSA Picardie

Camille Duflot, Responsable Communication
numéro de téléphone : 07 78 49 13 82
adresse mail : duflot.camille@picardie.msa.fr